

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET COURRIEL

Le 14 septembre 2021

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal, Québec H4Z 1A2

**Objet : R-4008-2017 Énergir – Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et à la vente de gaz naturel renouvelable – Demande visant l'approbation des caractéristiques d'un contrat d'achat de gaz naturel renouvelable (Saint-Pie)**

**DÉPÔT DE L'ARGUMENTATION DU ROÉÉ**

N/D : 1001-106

Chère consœur,

Conformément à la décision de la Régie du 21 juillet 2021 dans le dossier en rubrique (D-2021-094), le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) dépose son argumentation en pièce jointe de la présente lettre.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Gabrielle Champigny, avocate*

Gabrielle Champigny, avocate

GC/bz

p.j. Argumentation du ROÉÉ

cc: (courriel seulement)

Me Philip Thibodeau, Énergir

Me Hugo Sigouin-Plasse, Énergir

Dossiers réglementaires, Énergir

Jean-Pierre Finet, analyste

Bertrand Schepper, analyste

Laurence Leduc-Primeau, coordination ROÉÉ